

Mes très chers enfants, que Jésus vous garde !

Au cours de ce mois de juin, nous célébrons des fêtes et des solennités essentielles pour notre foi : depuis l'Ascension du Seigneur, le 2 juin dernier, jusqu'à la fête des saints Pierre et Paul, le 29 juin. Chaque fête, avec ses particularités, nous donne l'occasion d'intensifier notre reconnaissance à Dieu pour son Amour immense. Aussi, ces célébrations sont-elles une invitation à manifester la joie, en profitant d'une vie en famille plus intense, que ce soit dans les centres de l'Œuvre ou dans les familles des agrégés et des surnuméraires.

Bien que la joie ne se manifeste pas de la même manière selon les moments et les circonstances, nous pouvons toujours être contents, non seulement pour ce qui est agréable mais aussi lorsque la souffrance est présente. Comme aux apôtres, Jésus nous dit : « Que ma joie soit en vous, et que votre joie soit parfaite » (Jn 15, 11). Et saint Paul nous exhorte : « Soyez toujours dans la joie du Seigneur ; je le redis : soyez dans la joie. » (Phil 4, 4)

À cet égard, l'expérience de notre faiblesse et de nos péchés ne peut pas nous remplir de tristesse : comme dans le cas du fils prodigue (cf. Luc 15, 22-24), la joie authentique naît de la certitude de nous savoir toujours infiniment aimés de Dieu, qui nous prépare « une grande fête – la joie profonde du repentir » (*Lettre du 14-II-1974, n° 7*).

Ainsi, avec Jésus, nous serons toujours des semeurs de paix et de joie.

Avec toute mon affection, je vous bénis.

Votre Père

*lemaire*

Rome, le 14 juin 2019